



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

# Parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés

Master Justice, procès et procédures



Composante  
UFR Droit,  
Sciences  
Économique et  
Politique



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

### Objectifs

M1:

L'objectif du Master 1 Justice procès et procédure, parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés est d'offrir une formation de haut niveau dans les matières fondamentales du droit privé en mettant l'accent sur la protection des droits et libertés. Le M1 protection des droits fondamentaux et des libertés permet d'acquérir des connaissances générales commune aux M1 Contrats et responsabilités et Droit processuel. Il permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances principalement en droit privé interne mais aussi en droit des affaires, droit européen, droit international grâce à la maîtrise des notions et logiques de ces matières ainsi qu'à l'étude de leur environnement et de leurs enjeux. Les étudiants ont aussi la possibilité de travailler des matières de droit public nécessaires à la garantie des droits et libertés. La spécialisation en droit du contentieux ne préjudicie pas les possibilités de réorientation sous réserve de se conformer aux procédures requises pour la candidature dans un parcours de master autre que celui de l'affectation initiale. Le conseil de perfectionnement de la mention vérifie la pertinence des objectifs.

M2:

Ce master 2 est conçu comme un apprentissage à la recherche avec une spécialisation dans le domaine (transversal) de la protection des libertés au sens large. Il permet d'approfondir la formation juridique des étudiants. Ceux-ci doivent être capables, à l'issue du master, de mener à bien une recherche juridique suivant une démarche scientifique et personnelle (élaboration d'une bibliographie, structuration d'un plan, développement d'analyses personnelles sur le sujet, esprit critique).

**Capacité d'accueil globale** : 10 étudiants

### Compétences acquises

M1 :

A l'issue du M1 PDFL, les étudiants sauront :

- Maîtriser les outils fondamentaux pour l'accès aux professions du secteur juridique, judiciaire ou para judiciaire
- Développer les facultés d'analyse et de synthèse
- Identifier la documentation nécessaire à la recherche



- Acquérir des qualités de rigueur et de clarté dans l'expression écrite (consultations, commentaires d'arrêts, dissertations) et orale

M2 : Mener une recherche juridique. Rédiger une synthèse, une recherche, un mémoire de niveau universitaire. Choisir et hiérarchiser les sources. Etablir une bibliographie. Se former à la recherche, en vue du doctorat.

## Organisation

### Contrôle des connaissances

M1:

Une seule session d'examen est organisée pour chaque semestre.

M2 : Il y a 4 parcours possibles, organisés autour d'une matière fondamentale (UE1, UE2, UE3, UE4) et d'une série de séminaires (UE5).

- Au moment de son inscription pédagogique en M2, l'étudiant choisit sa matière fondamentale dominante. Cette matière fera l'objet d'un examen écrit. Les 3 autres matières fondamentales feront l'objet d'une épreuve orale.

- L'étudiant rédige un mémoire et un dossier de recherche dans le cadre de deux séminaires distincts. Le dossier de recherche peut néanmoins être remplacé par un stage d'une durée minimale de 3 semaines, effectuable durant l'ensemble de l'année, éventuellement de manière fractionnée ; le stage donne lieu à un rapport de stage.

Pas de redoublement mais possibilité réaliser le M2 en 2 ans sur accord du directeur

### Informations pour les étudiants à statuts particuliers

#### Précisions pour M1

#### I Régime général :

En M1 : Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour les étudiants salariés et assimilés qui peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial.

L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire.

Deux absences injustifiées par matière et par semestre font perdre le bénéfice du contrôle continu. Le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

#### II Régimes spéciaux :

##### 1 – Régime spécial (sans travaux dirigés)

**En M1** : Les étudiants qui justifient être dans l'impossibilité de suivre régulièrement les séances de travaux dirigés peuvent demander à en être dispensés par le ou la vice-doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters. Cette demande doit en tout état de cause être formulée avant l'inscription aux examens. L'étudiant qui a passé un examen ne peut plus bénéficier du régime spécial.

Bénéficient de plein droit de ce régime sur simple présentation de justificatifs :

Les salariés, les étudiants effectuant une activité ou une mission militaire prévue par le code de la défense, les mères de famille ou les pères de famille élevant seuls un ou plusieurs enfants, les personnes en situation de handicap physique, moteur ou sensoriel, les sportifs de haut niveau, les étudiants qui préparent en même temps un autre diplôme d'enseignement supérieur (sauf l'IEJ), les étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou la vie étudiante, les personnes confrontées à un problème de santé contrariant sérieusement l'assiduité.

Le ou la vice doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters peut décider de soumettre au régime spécial un étudiant qui a eu plus de trois absences justifiées dans une matière de TD.

En ce qui concerne les matières qui sont accompagnées de TD, le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé sous la forme d'un examen écrit dans les mêmes conditions que celles prévues pour les examens du régime



général. Pour les autres épreuves s'applique le régime général.

## 2 – Régime Erasmus :

**Master 1** : Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par les responsables de la filière et par le ou la vice-doyen(ne) de l'UFR DSEP responsable des relations internationales. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal (ou, éventuellement, spécial).

---

## Stages

**Durée du stage** : M2 : stage 2 semaines minimum

---

## Admission

---

### Conditions d'accès

Organisée à l'entrée du master 1 via MonMaster, est ouverte aux étudiants ayant validé une licence 3 de droit.

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis.

Une procédure de recrutement complémentaire en M2 est ouverte pour les étudiants titulaires d'un autre master 1, ainsi

qu'aux candidats extérieurs, si et seulement si des places sont disponibles.

---

## Modalités de candidatures

**Master 1**: L'entrée en M1 est soumise, via la plateforme *MonMaster*, à la sélection d'étudiants titulaires en principe d'une licence générale de droit ou par exception d'une autre licence ou d'un autre titre reconnu équivalent.

Dossier de candidature sur la plateforme *MonMaster* .  
Dossiers examinés par la commission de recrutement sous la présidence de Bernard QUIRINY ([✉ Bernard.Quiriny@u-bourgogne.fr](mailto:Bernard.Quiriny@u-bourgogne.fr)).

Pièces à fournir dans le cadre de la candidature : Relevés des notes de L1, L2, L3 S1, CV, lettre de motivation.

Une procédure de recrutement complémentaire en M2 est ouverte si et seulement si des places sont disponibles via l'application E-candidat

---

## Et après

---

### Poursuite d'études

A l'issue du Master 1 PDFL, les étudiants peuvent se spécialiser en effectuant une seconde année de Master en matière de protection des droits de l'homme au sens large (protection nationale, européenne, internationale, droit humanitaire, justice pénale internationale, etc...).

Ainsi le Master 2 Protection des droits fondamentaux et des libertés permet-il à la fois de s'initier à la recherche et de se spécialiser dans le domaine transversal du droit des libertés, notamment en vue de préparer un doctorat, des concours administratifs de catégorie A ou les concours d'accès aux métiers de la justice.

---

## Débouchés professionnels



A l'issue du Master 1 PDFL, les étudiants peuvent appliquer leurs connaissances fondamentales aux situations pratiques auxquelles ils seront confrontés dans la vie professionnelle en s'engageant dans la vie active dans le secteur privé ou parapublic ou en choisissant de passer les concours d'accès aux métiers de la justice.

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Responsable de formation 1re année

Géraldine MAUGAIN

✉ [Geraldine.Maugain@u-bourgogne.fr](mailto:Geraldine.Maugain@u-bourgogne.fr)

#### Secrétariat pédagogique 1re année

Lucie JAVAUX

☎ 03.80.39.54.17.

✉ [Lucie.javaux@u-bourgogne.fr](mailto:Lucie.javaux@u-bourgogne.fr)

#### Responsable de formation 2e année

Bernard QUIRINY

✉ [bernard.quiriny@u-bourgogne.fr](mailto:bernard.quiriny@u-bourgogne.fr)

#### Secrétariat pédagogique 2e année

Delphine BORNE

☎ 03.80.39.53.56

✉ [delphine.borne@u-bourgogne.fr](mailto:delphine.borne@u-bourgogne.fr)

---

## Campus

🏠 Campus de Dijon



# Programme

## Organisation

M1 :

L'année de M1 PDFL est constituée de 10 UE. Chaque semestre comprend 5 UE :

- 1 UE connaissances fondamentales comprenant des cours magistraux accompagnés de TD ;
- 1 UE connaissances complémentaires
- 1 UE connaissances additionnelles
- 1 UE compétences transverses et professionnalisation
- 1 UE option

## Master 1 - PDFL mention JPP

### Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10
Procédures civiles d'exécution	Matière						
Procédures civiles d'exécution CM	CM		33h				
Procédures civiles d'exécution TD	TD			15h			
Procédure pénale approfondie	Matière						
Procédure pénale approfondie CM	CM		33h				
Procédure pénale approfondie TD	TD			15h			
UE2 Connaissances complémentaires	UE						8
Droit civil : Les régimes matrimoniaux	CM						
Droit international privé 1	Matière						
UE3 Connaissances additionnelles - 1 choix	UE						4
Garanties constitutionnelles des droits fondamentaux	CM						
Droit commercial 1 : droit du commerce électronique et du numérique	Matière						
UE4 Compétences transverses et professionnalisation - 1 choix	UE						4
STAGE - deux semaines minimum - S1	Stage						
Histoire des idées politiques	CM						
Langues JPP S1	TD						
Anglais groupe JPP S1	TD					12h	



Espagnol LV1 S1	Matière	15h					
Allemand LV1 S1	Matière	15h					
UE5 Option - 1 choix	UE						4
Droit européen des affaires	CM						
Comptabilité S1	Matière	30h					

## Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10
Modes amiables et alternatifs de règlement des conflits	Matière						
Modes amiables et alternatifs de règlement des conflits CM	CM		33h				
Modes amiables et alternatifs de règlement des conflits TD	TD			15h			
Droit pénal spécial	Matière						
Droit pénal spécial CM	CM		33h				
Droit pénal spécial TD	TD			15h			
UE2 Connaissances complémentaires	UE						8
Droit civil 2 : Les successions	CM						
Droit international privé 2	CM						
UE3 Connaissances additionnelles - 1 choix	UE						4
Protection des droits de l'homme au sein des nations unies et de l'UE	CM		30h				
Droit commercial 2 : entreprises en difficulté	Matière						
UE4 Compétences transverses et professionnalisation	UE						4
Langue JPP S2	TD						
Anglais groupe JPP S2	TD			12h			
Espagnol LV1 S2	TD						
Allemand LV1 S2	TD						
Initiation à la recherche : Droit constitutionnel comparé	CM						
Note de synthèse	TD						
STAGE - deux semaines minimum - S2	Stage						
UE5 Option - 1 choix	UE						4
Théorie de l'Etat	CM						
Protection sociale	CM		30h				
Culture générale : Histoire du droit privé - La famille	Matière		25h				

## Master 2 - PDFL mention Droit public & JPP

### Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Droit public	UE		30h				6



UE2 - Droit privé	UE	30h		6
UE3 Science politique	UE	30h		6
UE4 Histoire du droit	UE	30h		6
UE5 Initiation à la recherche et professionnalisation	UE			6
Initiation à la recherche juridique sur internet	Matière	10h		
Séminaires rattachés à l'UE1 (Droit public)	Choix		10h	
Séminaires rattachés à l'UE2 (droit privé)	Choix		10h	
Séminaires rattachés à l'UE3 (science politique)	Choix		10h	
Séminaires rattachés à l'UE4 (histoire du droit)	Choix		10h	
Séminaire ouvert aux 4 mentions - Droit des étrangers	Choix		10h	
Stage de 3 semaines minimum	Choix		1h	

## Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1	UE						30
Culture juridique générale	Matière						10
Mémoire	Matière						20